



VILLE D'ARRAS, PROJET HANDICAP

Par la Commission pour
l'Inclusion des Arrageois.





Dès 2019, de nombreux acteurs du champ du handicap se sont réunis autour de l'ambition municipale de faire d'Arras une ville agréable et facile à vivre pour tous, où chacun trouve sa place et où la Ville, le CCAS et les partenaires sont à l'œuvre pour ne laisser personne au bord du chemin.

Immédiatement, c'est l'envie de positiver les différences et d'innover pour lever les freins de l'inclusion qui nous a unis.

Ensemble, autour de cette vision, nous avons construit non seulement un plan d'action mais surtout une véritable collaboration pour faire vivre une démarche de transition vers l'amélioration continue de l'accessibilité de la ville et de l'offre de service rendue aux personnes en situation de handicap.

Depuis, cette ambition de ville inclusive s'est affirmée comme priorité dans le nouveau projet de mandat 2020-2026, et Éléonore Laloux, élue de la majorité municipale, incarne cette nouvelle vision.

Tout cela renforce notre volonté de soutenir et d'accompagner le développement de notre plan d'action.

Nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui dans ce livret le fruit de nos travaux et nous nous réjouissons à l'idée de le voir aboutir concrètement chaque jour.

Frédéric LETURQUE

Maire d'Arras – Président de la CUA – Conseiller Régional

Sylvie NOCLERCQ

Conseillère Déléguée - Vice-Présidente du CCAS - Conseillère CUA
Action Sociale, Santé, Séniors et Handicap

Éléonore Laloux

Conseillère Déléguée à la Transition Inclusive et au Bonheur



SOMMAIRE

- Contexte de la démarche – Calendrier p. 4
- Quelques chiffres..... p. 5
- La Commission pour l'Inclusion des Arrageois..... p. 6
- Accessibilité p. 8
- Habitat p. 12
- Culture et loisirs p. 14
- Éducation et insertion..... p. 18
- Communication pour tous..... p. 19
- Membres de la commission p. 23



CONTEXTE DE LA DÉMARCHE

Le cadre législatif : la loi du 11 février 2005.

Une démarche inscrite dans le projet de mandat : Arras, ville humaine et sûre, attentive et généreuse.

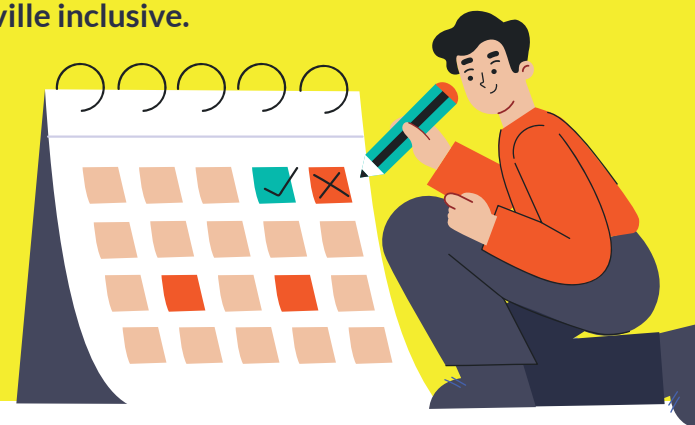
Une démarche qui croise **3 piliers** :

- ▶ La réussite éducative
- ▶ La participation
- ▶ L'attractivité

et **3 transitions** :

- ▶ La transition des âges
- ▶ La transition numérique
- ▶ La transition écologique

avec l'ambition de faire d'Arras une ville inclusive.



CALENDRIER

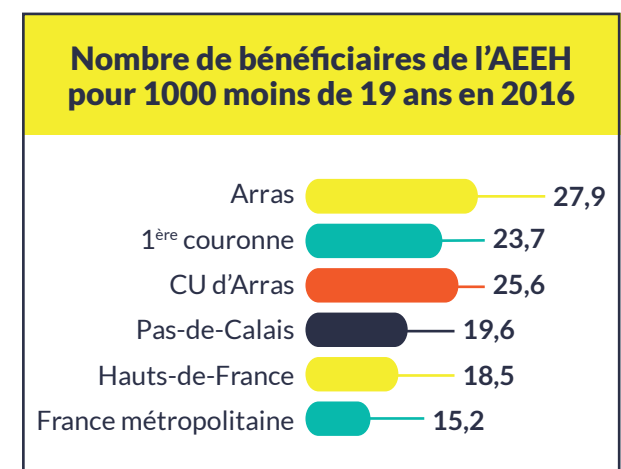
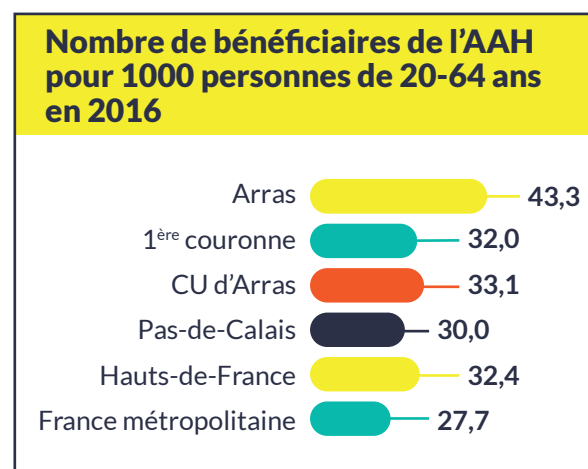
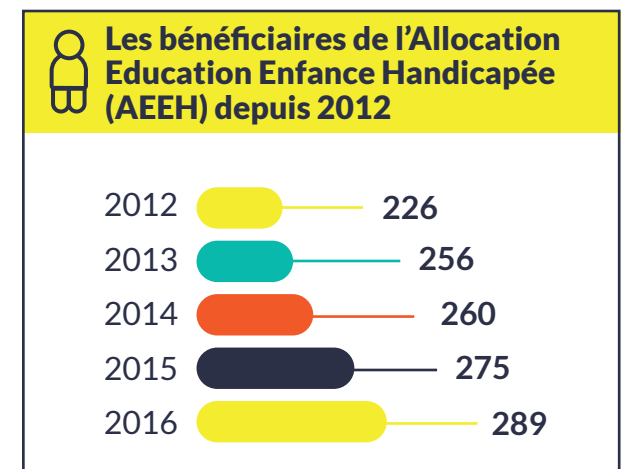
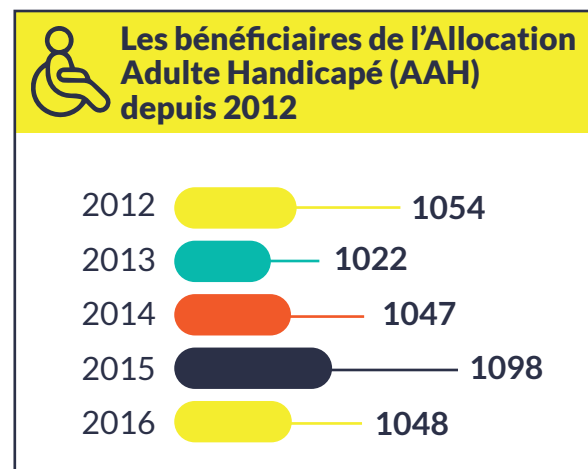
12/02/2021	Commission de lancement de l'année
Jusque septembre 2021	Groupes de travail
Septembre 2021	Présentation des conclusions des groupes de travail
Fin 2021	Présentation du rapport annuel au Conseil Municipal
2022	Reprise des travaux sur la base des préconisations du Conseil Municipal

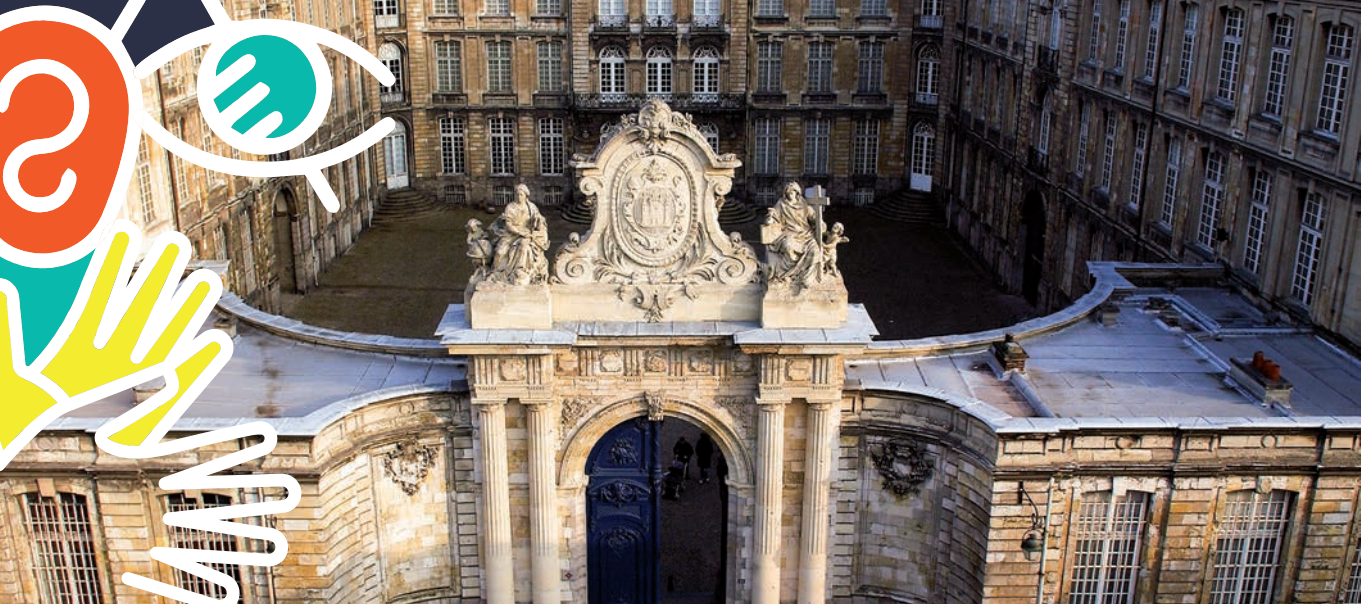
QUELQUES CHIFFRES

Les besoins dans le champ du handicap sont complexes à identifier, et dépassent bien souvent les frontières d'une commune.

Pour une bonne lecture de ces différents indicateurs, il est donc utile de noter les deux points suivants :

- ▶ L'augmentation du nombre de bénéficiaires d'une prestation handicap peut être liée à un meilleur repérage de ces derniers.
- ▶ D'importants taux d'équipements ne signifient pas forcément une facilité de prise en charge (au vu de la diversité des types de handicap existants).





LA COMMISSION POUR L'INCLUSION DES ARRAGEOIS

GOVERNANCE

Dès l'origine de l'écriture du projet en 2019, l'ouverture à la participation des acteurs et des habitants et l'amélioration de la qualité de vie ont été les maîtres mots, dans une logique de conception universelle.

C'est pourquoi le pilotage et le suivi du projet sont confiés à une **Commission pour l'Inclusion des Arrageois** constituée de 5 collèges.

Cette commission a pour mission de :

- Remplir l'obligation légale d'établir un rapport annuel des mises en accessibilité des bâtiments, de la voirie, du stationnement et du logement.
- Effectuer le suivi et l'évaluation du plan d'action handicap et faire des propositions d'actions aux élus.

Elle se réunit habituellement deux fois par an :

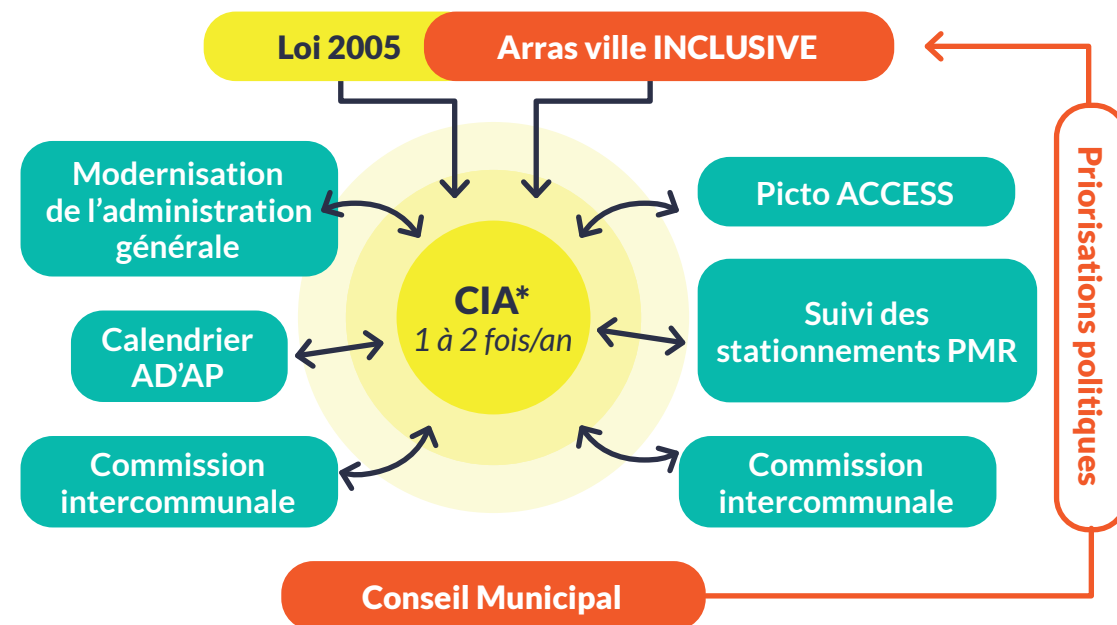
- Une fois en début d'année pour poser les pistes d'actions et constituer les groupes de travail nécessaires à leur opérationnalisation.
- Une deuxième fois en fin d'année, pour établir le rapport annuel et rendre compte des travaux des groupes de travail. Les propositions d'actions faites sont alors arbitrées par les élus et réintégrées ou non dans le plan d'action.

LA COMMISSION POUR L'INCLUSION DES ARRAGEOIS

OBJECTIFS

- Répondre à l'obligation légale en matière d'accès à la culture et aux loisirs, à l'éducation et à l'emploi à la ville d'Arras et en coordination avec la commission intercommunale pour l'accessibilité (cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports).
- Contribuer au suivi de la mise en œuvre du plan d'actions Handicap et à son évaluation.
- Participer à la mise en accessibilité de la ville et à la sensibilisation du grand public.
- Permettre le partage et l'acculturation mutuelle des acteurs grâce à la concertation.
- Émettre des avis et recommandations sur toute question relative à l'accessibilité.

FONCTIONNEMENT ET MISSIONS



*Commission pour l'Inclusion des Arrageois

L'ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité a été traitée dans une perspective large d'accessibilité universelle, pour atteindre un accès plein et autonome de tous les Arrageois aux bâtiments, services et événements municipaux.

Les propositions d'actions développées dans cette partie ont pour but de réduire les obstacles rencontrés par les publics dans tous les moments de leur vie dans la cité, quelle que soit leur fragilité (physique, sensorielle, intellectuelle, ou neuro-développementale).



GARANTIR L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

L'Ad'AP : L'agenda d'accessibilité programmée

La ville d'Arras a transmis son agenda de mise en accessibilité pour près de 100 bâtiments municipaux à la préfecture. Chaque année, un point d'avancement des mises en accessibilité est effectué dans le cadre de la Commission pour l'Inclusion des Arrageois.



Garantir aux chiens d'utilité l'accès et la détente dans tous les espaces et bâtiments de la ville



Cartographier l'accessibilité

3% du parc de stationnement d'Arras est réservé aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite). C'est un bon score comparé à la moyenne nationale qui est de 2%.

L'usage de ces stationnements PMR pourrait être facilité par la création d'une carte où les stationnements PMR, les bâtiments publics et les parcours accessibles seraient réunis.



OUTILLER LES AGENTS D'ACCUEIL DES SERVICES PUBLICS

Dans le cadre de la modernisation de l'administration, la ville souhaite offrir un accueil et un service public irréprochables. Arras, où est installée l'école des jeunes sourds, accueille de nombreux citoyens ayant un handicap auditif et pratiquant la LSF (Langue des Signes Française).

Ainsi, les travaux ont abouti vers deux pistes d'actions :

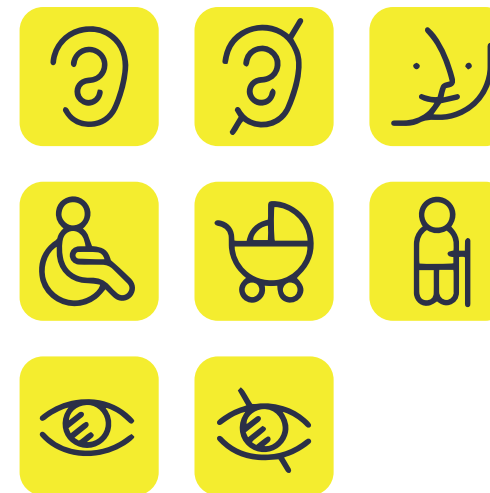
- ▶ Former les agents à la Langue des Signes Française (LSF)
- ▶ Mettre en œuvre un outil de traduction en ligne (LSF, publics allophones, touristes)



ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DE L'Ad'AP PAR L'EXPERTISE D'USAGE

PICTO ACCESS

Picto Access rend visible et lisible l'accessibilité des Établissements recevant du Public grâce à une frise de 8 pictogrammes représentant différents types de fragilités. Pour chacune de ces 8 fragilités, tous les détails techniques sont recensés et illustrés par des photos pour permettre à chaque citoyen de préparer sa visite à la mairie, dans les musées, bibliothèques, salles de sport, parkings etc...



Ces informations sont diffusées sur les pages et réseaux internet de la ville et de ses partenaires (site internet, Facebook, Google). Sur ces pages, chaque utilisateur peut contribuer à enrichir le service Picto Access en partageant son expérience ou en faisant des propositions d'amélioration.

Pour découvrir l'accessibilité des bâtiments arrageois, rendez-vous sur le site internet de la ville : <https://www.arras.fr/fr/ma-mairie/vie-municipale/accessibilite>

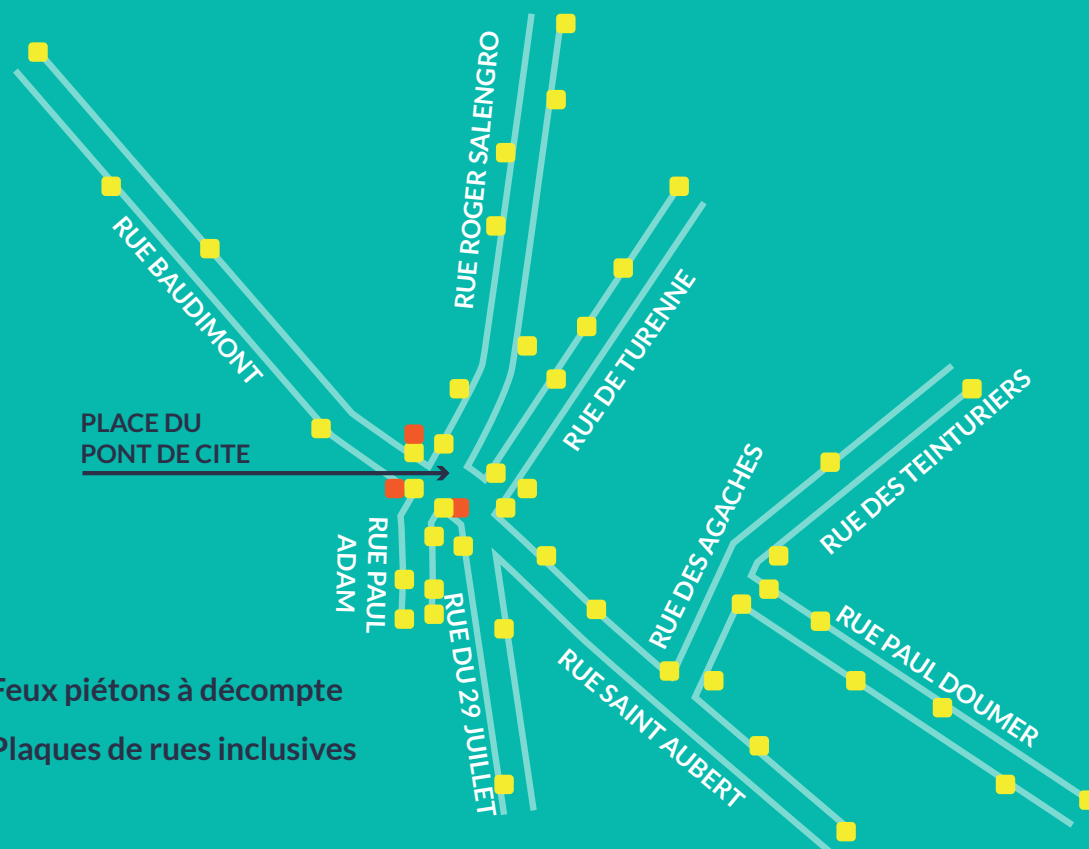
HABITAT

« Habiter » la ville, c'est évidemment avoir un logement adapté à son occupant.

Pourtant, que penser d'un logement parfaitement adapté mais installé au beau milieu d'un quartier totalement inaccessible ?

L'inclusion dans la ville doit tenir compte de l'environnement extérieur du logement : le **QUARTIER**. Pour que sortir de chez soi, se promener, faire ses courses, accéder aux transports, voter et se divertir soit possible, simple et sécurisé.

À Arras, la ville inclusive se construit de façon collective grâce à la participation des habitants au Budget Participatif, de la Communauté Urbaine d'Arras, des bailleurs, de la Commission pour l'Inclusion des Arrageois et de tous les services municipaux.



LE QUARTIER INCLUSIF

« Arras, Ville accessible » est un projet élu par les Arrageois lors du Budget Participatif 2019.

Proposé par l'association Down Up et les élèves du lycée Savary-Ferry, ce projet s'est construit autour de deux axes :

- ▶ La mise en place de feux piétons à décompte
- ▶ L'installation de plaques de rues inclusives

Feux tricolores à décompte

Ce type de feu permet aux habitants et usagers de savoir s'ils ont le temps de traverser des rues et avenues « larges » et combien de temps ils ont à attendre pour que le feu piéton soit vert. Ce dispositif sécuritaire permet de réduire le nombre d'accidents des piétons. L'expérimentation des feux à décompte a été installée place du Pont-de-Cité, lieu très fréquenté avec de nombreuses traversées piétonnes.



Ces dispositifs ont été inaugurés le 15 octobre 2021 par Madame Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées.

Plaques de rues inclusives

Les plaques de rues inclusives seront installées à hauteur d'une personne en fauteuil roulant pour permettre d'accéder aux 3 QR codes qui ont été créés par les élèves du lycée Savary-Ferry et l'association Down Up lors d'ateliers avec un artiste local.



CULTURE ET LOISIRS

La culture et les loisirs participent à l'épanouissement, au lien social et au bien-être. C'est pourquoi eux aussi doivent être à la portée de tous, et cela est encore plus important à Arras qui est une ville qui attire pour son dynamisme, son patrimoine et ses lieux culturels.

Les acteurs culturels arrageois ont créé de nombreux outils pour accueillir les publics :

- Parcours LSF,
- Cartel Braille,
- Livres audio ou à gros caractères pour le Pôle culturel Saint-Vaast,
- Boucles magnétiques dans les salles de spectacle,
- Sous titrage des films et programmation en salle PMR sur demande pour le cinéma,
- Accueil personnalisé dans les clubs sportifs et accueils de loisirs,
- Sports adaptés à la Maison Sport Santé
- Etc...

METTRE EN ACCESSIBILITÉ LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET INCITER LA RENCONTRE DE TOUS LES PUBLICS

La Salle de change Handiroom



Que ressentiriez-vous si vous deviez vous-même vous coucher sur le sol des toilettes ?

Que ce soit pour les parents d'un enfant en situation de polyhandicap ou les aidants d'une personne adulte, les balades, les voyages et même les courses deviennent un vrai problème si aucune toilette n'est accessible.

Beaucoup de familles se replient alors sur elles-mêmes, s'isolent, ne sortent plus à cause de cette contrainte.

Pour pouvoir profiter des sorties comme tout le monde, Sonia Allouani a identifié le besoin d'un endroit où son fils Liam, âgé de 11 ans et en situation de polyhandicap, puisse aller aux toilettes pour changer confortablement ses protections. Sonia se dit que grâce au Budget Participatif et aux votes des Arrageois, la première salle de change française pourrait être arrageoise !

Sonia a eu raison car son projet a été lauréat du Budget Participatif 2020. Arras est la première ville à s'équiper d'une salle de change Handiroom qui sera inaugurée le 20 décembre 2021.

La salle de change c'est une pièce de 12m² qui peut accueillir une personne à mobilité réduite, adulte ou enfant, avec un ou deux aidants. Elle est équipée d'un vestiaire et d'un WC pour une personne en fauteuil roulant, d'un lavabo adapté, d'une table de change et d'un lève-personne.



Lancement des travaux de la salle de change en présence de Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat en charge de personnes handicapées.



GARANTIR L'ACCUEIL OPTIMAL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES STRUCTURES CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

Depuis 2016, la Ville d'Arras équipe ses aires de jeux de balançoires accessibles permettant aux enfants en situation de handicap et leurs familles de profiter de ces espaces de sociabilité et de loisirs avec tous les enfants.

L'objectif de cette démarche est de favoriser la sociabilité et d'habituer le regard des familles à la différence.

De nombreux parcs de la ville sont déjà équipés :

- ▶ le parc Danièle Lamotte,
- ▶ la base de loisirs des Grandes Prairies,
- ▶ le Jardin du Gouverneur
- ▶ le Rietz,

En 2021, c'est au tour du jardin des Rosati de rejoindre les aires accessibles avec l'installation d'une balançoire adaptée mais aussi d'un tourniquet accessible en fauteuil roulant.



ENCOURAGER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LA PRATIQUE SPORTIVE

La Maison Sport-Santé de l'arrageois a été créée en 2020 et labélisée par le ministère des sports en 2021.

Elle propose des créneaux de pratiques adaptées à différentes pathologies ou à différents handicaps pour permettre à tous les Arrageois d'améliorer leur santé par la pratique régulière d'un sport.

L'Office des Sports d'Arras et la Maison Sport-Santé de l'arrageois ont été inaugurés à l'occasion de la fête du sport en septembre 2021 en présence de Roxana Maracineanu, ministre déléguée aux sports



ÉDUCATION ET INSERTION

La Ville d'Arras accompagne les jeunes et adultes en situation de handicap dans leur parcours scolaire et professionnel. Attentive à ce que chaque écolier puisse trouver sa place dans les écoles arrageoises, l'accompagnement jusqu'à l'emploi est également une priorité partagée par un réseau d'acteurs très riche.

Natacha, cheffe de projet Grands Evènements à la ville d'Arras accueille Christine lors du Duo Day 2021.

Christine a aidé Natacha sur de nombreuses missions administratives à l'occasion de la préparation de la ville de Noël 2021. Pour elle, c'est une opportunité de valoriser ses compétences administratives en situation réelle et de prendre confiance. Pour Natacha c'est une occasion de découvrir les besoins des personnes en situation de handicap et de faire évoluer les événements qu'elle organisera plus tard.

FAIRE DE L'INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP UNE OPPORTUNITÉ DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La création d'un « guide ressources inclusion »

Les actions et dispositifs d'accompagnement des familles dans le milieu scolaire ou professionnel sont nombreux et certains besoins ne trouvent pas encore de solution. Le parcours d'inclusion à l'école et au travail, qui commence avec la recherche d'un diagnostic est donc très compliqué.

La création du groupe de travail « guide ressources » a permis d'établir un recensement exhaustif et précis des solutions existantes avec l'intention de les rendre facile d'accès pour offrir aux familles une orientation fluide et personnalisée.

En 2021, les acteurs du handicap ont travaillé à recenser l'ensemble des actions. En plus de les lister, ces actions ont été classées par type de handicap, par âge, par thématique. Cela complique beaucoup la lecture des résultats. C'est pourquoi en 2022, ils vont continuer leurs travaux et rechercher un outil de diffusion adapté et accessible à tous.

PROMOUVOIR L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour lever les freins à l'embauche et encourager les personnes handicapées dans la construction de leur parcours professionnel, la Ville s'engage dans l'action nationale DuoDay.

Le DuoDay a été créé en Irlande en 2008, et est arrivé en France en 2018, par la volonté de Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des personnes Handicapées. La Ville d'Arras a immédiatement répondu à l'appel, et depuis, de nouveaux duos se forment chaque année.

Le principe du DuoDay est simple : lors de la journée nationale, un employeur accueille une personne en situation de handicap pour lui faire découvrir son métier et le monde du travail. La mise en relation se fait très simplement grâce à une plateforme nationale. Cette journée est une opportunité pour changer le regard sur la différence dans le milieu professionnel. Elle est également très utile pour les personnes en situation de handicap qui ont besoin de trouver ou confirmer leur voie professionnelle.



COMMUNICATION POUR TOUS

Dans la ville inclusive, la mise en accessibilité universelle concerne les services, les bâtiments mais aussi les documents qui permettent d'y accéder. Les outils de communication de la ville doivent donc être lisibles et faciles à comprendre pour toutes et tous.

Par ailleurs, la Commission pour l'Inclusion des Arrageois s'est mise d'accord sur la nécessité de changer le regard sur le handicap par une stratégie de communication visant à valoriser et positiver la différence.



Le FESTIVAL

Réunion du groupe de travail issu de la commission, le 15 novembre 2021 autour du livret handicap.

GARANTIR UNE COMMUNICATION LISIBLE ET COMPRÉHENSIBLE POUR CHAQUE ARRAGEOIS

Garantir une communication lisible et compréhensible pour chaque Arrageois

- Un comité de rédaction représentatif de toutes et tous, destiné à émettre des préconisations d'amélioration des supports de communication de la Ville d'Arras a été créé le 15 novembre 2021.
- Développer une charte de la communication pour tous, reprenant les principales règles d'une communication inclusive. L'apposition d'un tampon « communication pour tous » permettra d'identifier les supports qui se conforment à ces préconisations.
- Proposer des formations à la communication inclusive.
- Créer un nouveau site internet de la ville et des procédures 100% accessibles.

Valoriser et positiver la différence

- Piloter la stratégie de communication de façon collégiale au sein de la Commission pour l'Inclusion des Arrageois par la constitution d'un calendrier annuel des temps forts nationaux et locaux.
- Faire se rencontrer et partager les publics par l'organisation d'événements.

Le FESTIVAL par l'association TREFLE

Le FESTIVAL met à l'honneur le patrimoine culturel et linguistique Sourde.

Tous les 2 ans, pendant 3 jours, Arras accueille des spectacles en salle et du théâtre de rue, des ateliers, des tables-rondes, des projections-débats, des visites, des stands, des concours, une "Deaf-Party" – le tout sur un mode visuel et bilingue. Le public visé englobe les Sourds et les entendants, y compris non-signants, adultes et enfants.

Avec le FESTIVAL, festival culturel bilingue, l'objectif est de faire tomber les barrières pour les uns et les autres. Le festival en lui-même s'adresse aux deux publics, et dès l'organisation en amont, nous mettons un soin tout particulier à garantir une place égale aux deux langues de France que sont le français (parlé et écrit) et la Langue des Signes Française (en direct et filmée).

L'accessibilité linguistique garantit une participation citoyenne pleine et entière de la population Sourde, et lui permet d'apporter sa contribution à la richesse culturelle du pays. Comme le mentionne le sous-titre de l'édition 2020 : « la Langue des Signes fait de nous des égaux ».





RAPPORT ANNUEL 2021

Depuis le 12 février 2005, les communes ou intercommunalités doivent mettre en place une « commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées ». A Arras, elle s'appelle la Commission pour l'inclusion des Arrageois, elle a été créée lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2019.

La commission établit un rapport annuel présenté en Conseil Municipal et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant. Le document est transmis au préfet, au Conseil Départemental du Pas-de-Calais, au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, au Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH), ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport.

Le 13 décembre 2021, Sylvie NOCLERCQ a présenté le rapport 2021 au Conseil Municipal :

- Mise en accessibilité complète du Centre social Léon Blum (installation d'un ascenseur)
- Mise en accessibilité des sanitaires de la résidence Soleil
- Création de 14 nouvelles places de stationnement PMR
- 12 mises en accessibilité de voirie réalisées par la Communauté Urbaine d'Arras (adouci de trottoir, passages piétons sécurisés, aménagement complet et réfection de trottoirs)
- Création du groupe de travail « Guide ressources » pour recenser l'offre de services à destination des familles et professionnels accompagnant des publics 0-25 ans
- Création d'un plan d'action « Communication pour tous »
- Poursuite des travaux du groupe de travail « habitat inclusif » dans le cadre des missions du Conseil Département du Pas-de-Calais.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION POUR L'INCLUSION DES ARRAGEOIS

LES REPRÉSENTANTS DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Anne CHOTIN
- Marche avec Liam
- Trèfle
- Réseau Bulle
- APF France Handicap
- Gamins exceptionnels
- Vie Active
- ATPC
- CEJS
- AHPAH Jardin de sens
- Down up'
- Artois autisme
- Comité Départemental Handisport
- UNADEV
- Université d'Artois
- Association des chiens guides d'aveugles
- APEI GAM
- PEP62

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET LES SÉNIORS

- Office du tourisme
- BEL-AGE
- Seniors reporters
- Artis

LES AUTRES USAGERS

- UDAF
- Mission locale

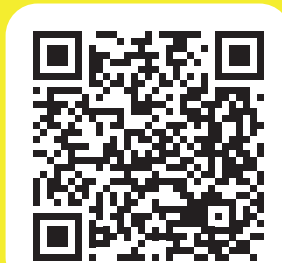
LES INSTITUTIONS D'ETAT ET DÉCENTRALISÉES

- Le Centre Hospitalier d'Arras
- Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais
- L'Éducation nationale
- La MDPH
- La CAF

LES ÉLUS ET TECHNICIENS DE LA VILLE D'ARRAS



**Scannez vers
le Livret Handicap
en version numérique**



Service Innovation Sociale et Projets
03 21 50 50 32

Mairie d'Arras
6 Place Guy Mollet
BP 70913
62022 Arras Cedex

